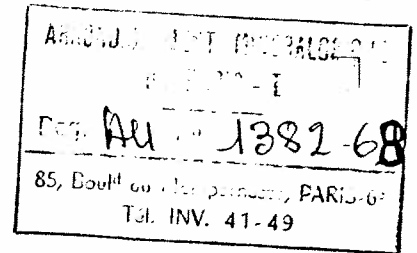


VELOSOLEX

S. I. N. F. A. C.

68, BOULEVARD DE VERDUN
92 - COURBEVOIE
TÉLÉPHONE : 333-37-15
Adr. Télégr. : VELOSOLEX-COURBEVOIE



V. RÉF

VI. DATE

NI. RÉF

COURBEVOIE, le

Novembre 1968

NOTICE DESCRIPTIVE

Marque : VELOSOLEX

Type : FLASH

Genre : Cyclomoteur

PTC = 150 Kg

Nombre de places assises : 1

Nom et adresse du Constructeur :

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE NOUVELLE DE FABRICATION
POUR L'AUTOMOBILE ET LE CYCLE - S.I.N.F.A.C.

Siège Social : 68, Boulevard de Verdun
92 - COURBEVOIE

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE NOUVELLE DE FABRICATION POUR L'AUTOMOBILE ET LE CYCLE S.I.N.F.A.C.

C. C. POSTAUX PARIS N° 5652-33

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE - AU CAPITAL DE 44.000.000 DE FRANCS

REG. DU COM. SEINE 55 9 5231

I. N. S. E. N° 266 75 026 1012

I - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues : 2

Roues motrices : 1 (roue arrière)

Constitution du châssis :

a) cadre poutre en tôle d'acier embouti de section trapézoïda.

b) Autres éléments : éléments emboutis assemblés par boulons

Emplacement et disposition du moteur :

Fixé par attaches spéciales à l'intérieur du cadre, en avant du pédalier.

II - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement : 0,98 m.

Dimensions maxima :

Largeur : 0,60 m.

Longueur : 1,530 m.

Hauteur libre au-dessus du sol :

0,14 m. sous support

Poids du véhicule en ordre de marche : 33 Kg

III - MOTEUR

Type : Explosion - cycle à deux temps

Nombre et disposition des cylindres : 1 cylindre vertical.

Emplacement et commande de distribution :

Système à 3 lumières et précompression dans le carter.

Piston sans déflecteur à double transfert

Alésage : 39,5 mm

Course : 40 mm

Cylindrée : 49 cm³ /

Taux de compression : 8,2

Carburant normalement utilisé : Essence

Réservoir de carburant : Contenance : 2,200 litres, intégré au cadre et situé au-dessus du pédalier.

Régime de rotation du moteur :

Maximum : 5 000 tours/minute.

Correspondant au couple maximum : 2 000 tours/minute.

Correspondant à la puissance maximum : 3 500 tours/minute.

Echappement : Silencieux basé sur la réflexion des ondes sur parois insonores.
Constitué par une capacité parallélépipédique de 205 mm X 60 mm X 40 mm fixée sous le moteur.
Le niveau sonore du bruit émis par le moteur et mesuré dans les conditions prévues par l'Arrêté Ministériel du 25 Octobre 1962, est de : 72 dB A/
(Tolérance maximum pour le cyclomoteur : 76 dB A)

Alimentation du moteur : Carburateur inversé à niveau constant alimenté par pompe d'alimentation et trop plein.
Silencieux sur l'aspiration.

Allumage : Par volant magnétique et bougie. Avance fixe de 2mm sur le piston avant point mort haut.

Antiparasitage : assuré par un dispositif agréé pour lui par l'ORTF ~~pour le cyclomoteur~~

Graissage : Par adjonction d'huile à l'essence.

Refroidissement : Par air ambiant et ventilation moteur.

Conduite du moteur : Le réglage de la puissance du moteur s'effectue par le moyen d'un obturateur placé sur le carburateur et commandé par une manette à portée de la main droite du conducteur. Cette manette agissant également sur le frein arrière.
D'autre part, un dispositif de décompression met directement en communication la chambre d'explosion avec le carter moteur, ce qui permet au conducteur d'arrêter le moteur à son gré.

IV - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage : Centrifuge, fonctionnant à sec, entre moteur et transmission.

Transmission : Par engrenage et couple conique, Un arbre de

transmission solidaire de l'arbre moteur par l'intermédiaire de 2 engrenages (rapport 2,33) entraîne à volonté un couple conique (rapport 4,87) dont l'un des éléments est solidaire de la roue arrière, l'autre étant fixé sur l'arbre de transmission. La démultiplication totale ainsi obtenue, donne un rapport de 1/11,3

Un dispositif spécial permet de déssolidariser l'arbre de transmission du couple conique, et rend ainsi possible l'utilisation en bicyclette.

Avec des pneumatiques de 2"xl6" de 514 mm de diamètre extérieur, dont la circonférence de roulement est de 1,615 m., la vitesse atteinte est de 12,750 Km/h au régime moteur de 1 500 tours/minute.

Au régime maximum du moteur, en palier, par vent nul, la vitesse du véhicule ressort à ~~12,75~~ 42,5 Km/h.

V - SUSPENSION

Pas de dispositif spécial.

VI - DIRECTION

Type : Directe sur roue avant (guidon)

VII - FREINAGE

Dispositifs de freinage sur roues AV. et AR. indépendants, commandés par leviers au guidon et câbles sous gaines

Frein avant : avec patins en caoutchouc naturel sur jante.
Largeur des garnitures : 17 mm.
Surface de freinage : 4 cm²
Commande à main gauche.

Frein arrière : à disque Ø 165 mm sur moyeu arrière
Dimensions des garnitures : 20 mm x 25 mm
Surface de freinage : 10 cm² (2faces)
Commande à main droite.

VIII - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 1 projecteur rectangulaire de 100mm x 60 mm, à ampoule jaune 6 volts, fixé à 80 cm du sol dans le plan longitudinal de symétrie du véhicule.
- Feu rouge AR. : 1
- Dispositif réfléchissant : 1, agréé sous le n° I E 2 - 61

Ces dispositifs sont situés dans le plan longitudinal de symétrie du véhicule, dans les limites réglementaires.

IX - DIVERS

Avertisseur : Electrique

Plaque du Constructeur : fixée sur le côté droit du carter moteur, elle comporte le numéro du moteur frappé à froid.

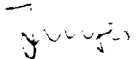
Le numérotage dans la série du type commande au N° 6 000 001.

-o-o-o-

PROCES-VERBAL de RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du Constructeur, le 15-1-69 que le véhicule N° - à moteur N° 6 000 024 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série VELOSOLEX type Flash satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104, R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.


A Paris, le 15 janvier 1969
L'ingénieur des T.P.E (mines)


(signé: MOYER)

Vu:
Paris, le 15 janvier 1969
L'Ingénieur des Mines,


(signé: GAUVIN)

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° AU-1382-68
A Paris, le 15 janvier 1969
L'Ingénieur en Chef des Mines,


(signé: PROUST)